

Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables

Objectifs de l'aide

- + Accompagner les mutations des secteurs du transport aérien fortement dépendant des ressources fossiles
- + Accélérer le déploiement des carburants durables pour l'aviation afin d'atteindre les objectifs de décarbonation
- + Développer des filières de production de carburants durables, pérennes et compétitives sur le territoire national métropolitain

Caractéristiques et financeur

- › Projet individuel ou collaboratif (5 partenaires maximum) financé par l'ADEME
- › 2 thématiques
 1. Travaux d'ingénierie nécessaires à un projet de production dans la phase de décision d'investissement industriel
 2. Construction d'unités de démonstration ou pilote

Bénéficiaires

- › Entreprises françaises (PME, ETI, GE), laboratoires publics, collectivités

Type de Financement

- › Subvention ou avance remboursable

Taux d'aides

- › Fonction de la taille de l'entreprise et du type de travaux (Recherche Industrielle RI, Développement expérimental DE, ou Protection de l'environnement PE)
 - › GE et ETI · RI · 50 à 65% | DE · 25 à 40% | PE · 40%
 - › ME · RI de 60 à 75% | DE · 35% à 50%, | PE · 50%
 - › PE · RI · 70 à 80% | DE · 45 à 60% | PE · 60%

Budget du projet

- › Thématique 1 · 2M€ minimum
- › Thématique 2 · 10M€ minimum

Durée du projet

- › Non définie

Date de soumission des dossiers

- › Clôture intermédiaire · 15/10/2021
- › Clôture définitive 29/04/2022

Pourquoi choisir ce dispositif ?

- + Bénéficier d'une aide de l'état pour développer des carburants plus durables
- + Participer à la transition énergétique et atteindre 50% de carburants alternatifs d'ici à 2050

